

30 jan 2004 -01:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 30 janvier 2004](#)

Préparation du contrôle budgétaire 2004

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé une note préparatoire au contrôle budgétaire 2004.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé une note préparatoire au contrôle budgétaire 2004.

Pour rappel, le contrôle budgétaire est effectué chaque année dans le courant du premier trimestre. Il a pour but d'ajuster éventuellement le budget des voies et moyens et le budget général des dépenses. Les réunions bilatérales et techniques débiteront le 23 février. Le cas échéant, les projets d'ajustement doivent être déposés à la Chambre des représentants avant le 30 avril et être approuvés avant le 30 juin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe